

Arrêté du 28 septembre 2011 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1126311A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion ;

Vu la proposition du Premier président de la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion, en date du 9 septembre 2011 ;

ARRÊTE

Article 1

Est nommé membre de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Saint-Denis-de-la-Réunion :

En qualité de président

M. Olivier FROMENT, président de chambre à ladite cour, titulaire, en remplacement de M. François CREZE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait le 28 septembre 2011.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés et par délégation,
La sous-directrice du droit économique

Aude AB-DER-HALDEN